

Réactions à la présence d'un roman autoédité chez Amazon dans la sélection du Renaudot

# La colère des libraires

ÉDITION

MACHA SÉRY

Cela s'appelle une levée de boucliers. Depuis la divulgation, le 5 septembre, de la première sélection du prix Renaudot, qui sera décerné le 7 novembre, les libraires ne décolèrent pas. Car *Bande de Français*, de Marco Koskas, qui figure parmi les 17 titres retenus, est un livre autopublié. *L'Homme qui arrêta d'écrire*, de Marc-Edouard Nabe, sélectionné par le même jury en 2010, l'était déjà. Le hic, cette année, c'est que Koskas a utilisé la plateforme d'autoédition Createspace d'Amazon, le colosse de Seattle qui vend et distribue aussi bien des aspirateurs que du papier peint. Les livres, l'activité d'origine de l'entreprise fondée par Jeff Bezos, représentent aujourd'hui un segment marginal dans le chiffre d'affaires de cette multinationale valorisée en Bourse, depuis le 4 septembre, à hauteur de 1 000 milliards de dollars.

Optimisation fiscale, frais de port à 0,01 centime... Les libraires fustigent de longue date la concurrence déloyale que leur oppose le leader de la vente en ligne. « Dans cette histoire, avant même d'entrer dans des questions éthiques ou morales (et celles-ci ne sont pas négligeables), le problème majeur est très concret, explique au "Monde des livres" Camille Defourny, à la tête de la librairie des Signes, à Compiègne (Oise). Si une librairie indépendante comme la mienne veut se procurer le livre de Koskas, à la demande d'un client, elle ne le peut pas. Afin de s'accaparer le marché, Amazon ne livre que les particuliers. Or la chaîne du livre n'existe qu'à partir du moment où les maillons sont liés les uns aux autres. »

Sept associations régionales, représentant au total 544 librairies indépendantes, ont donc estimé, dans un communiqué publié le 14 septembre, que « le [jury du] prix Renaudot légitime et parti-

cipe à la mise en danger de la création et de la chaîne du livre. Outre la menace de tout un écosystème déjà fragile, la diffusion exclusive de ce titre sur Amazon oblige à faire l'impasse sur l'ensemble des librairies indépendantes françaises. Ces dernières constituant pourtant un maillage territorial fort et une richesse inestimable à la fois pour les lecteurs, les auteurs et les éditeurs ».

Le Syndicat national de la librairie (SLF) avait réagi dès le 11 septembre, exhortant les jurés à « [défendre] le livre et non ceux qui le menacent » et, avec lui, les emplois, le commerce de proximité et le « vivre-ensemble ». Depuis ce communiqué, son délégué général, Guillaume Husson, joint par « Le Monde des livres », assure

**« Amazon ne cherche pas à dominer le marché mais être le marché à lui seul »**

**Guillaume Husson**

délégué général

du Syndicat national de la librairie

avoir eu plusieurs jurés Renaudot au téléphone, reconnaissant qu'il s'agissait d'une « maladresse », due à l'ignorance des enjeux commerciaux et symboliques liés à la décision du jury. « La majorité des acteurs du livre et les pouvoirs publics ne se rendent pas compte de l'emprise grandissante d'Amazon, poursuit Guillaume

Husson. Sa stratégie globale vise à écraser l'ensemble de ses concurrents. Amazon ne cherche pas à dominer le marché mais être le marché à lui seul (éditeur, distributeur, libraire). »

Auteur d'une quinzaine de romans jusqu'ici publiés par Fayard, Grasset ou Robert Laffont, le Franco-Israélien Marco Koskas a expliqué, dans un entretien ac-

cordé au site ActuaLitté, n'avoir essuyé que des refus, de la part des maisons ayant pignon sur rue, pour *Bande de Français*, récit sur la vie à Tel-Aviv de plusieurs Français ayant fait leur Alya. Il les attribue à « un problème disons idéologique ». « Je n'ai pas d'opinion particulière sur Amazon, dit-il. Chez les éditeurs traditionnels, j'ai surtout rencontré du mépris et une israélophobie délirante. » Dans une élogieuse chronique (*Le Point* du 16 août), Patrick Besson, juré Renaudot, a salué, lui, une « musique de plus en plus rare dans la littérature contemporaine étouffée : la respiration de l'auteur ». Il ajoutait : « Pour qu'un tel auteur en soit réduit à s'éditer lui-même, faut-il que le sort se soit acharné sur son style. »

Rappelons que la promotion offerte par le jury Renaudot à Amazon intervient après le choix de l'éditorialiste politique Jean-Michel Apathie d'y publier et distribuer, au printemps 2018, *La Liberté de ma mère. Mai 68 au Pays basque*. Un joli coup. Combien de ventes ? Amazon ne communique jamais sur les chiffres (ni sur les polémiques). Mais le livre s'est classé en tête des ventes Amazon – une première pour un livre autopublié.

Pour l'essayiste et romancier Paul Vacca, auteur de *Délivrez-vous ! Les promesses du livre à l'ère numérique* (L'Observatoire, 104 p., 10 €), la polémique du Renaudot, indépendamment de la qualité littéraire de *Bande de Français*, ne relève en rien d'une querelle entre anciens et modernes : « Amazon vend l'idée qu'elle libère le livre des pesanteurs. Sous couvert de démocratisation, directement de l'auteur au lecteur, elle se prive de tous les intermédiaires, qui sont des passeurs. Elle tue le livre comme lien social. » Quant aux tremplins que la plateforme offrirait à des auteurs recalés, il est dubitatif : « Amazon ne fait aucune promotion. Des milliers d'anonymes se retrouvent tout seuls à défendre leur texte. » ■